

## CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la  
séance du 2 mai 2012

Présidence de M. Pierre Marc Burnand

Conseillers présents : 79

---

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 155'000.00 pour l'aménagement du cimetière du Molliau ;
2. de dire que ce montant sera amorti en règle générale, en 20 ans, à raison de CHF 7'750.00 par année, à porter en compte dès le budget 2013.

Résultat de la votation : **Majorité évidente (1 avis contraire et 9 abstentions)**

---

Ainsi délibéré en séance du 2 mai 2012.

L'attestent :

Le président

La secrétaire

Pierre Marc Burnand

Jacqueline Botteron